

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **VINGT-QUATRE JUIN à 18 Heures**,

Le Conseil municipal de la Ville de **LAMBERSART**, légalement convoqué le 18 Juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; M. BERTIN Pierre, Mme GERBER Héloïse, M. PIERROT Antoine, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. LEMTIRI Kacem, Mme DEWAS Sabine, M. BURLION Nicolas, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mmes XAVIER Julie, COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; M. BLANQUART David, Mmes CACHEUX Martine, DOUTRIAUX Céline, RAMON Anne, M. VASSEUR Quentin, Mme PILLA Claire, MM. LEKIEFFRE Guillaume, LEMBREZ Bertin, DE RYCKE Xavier, Mme VANLEMMENS Laurence ; M. FRAPPART Laurent, Mme FARBOS Nathalie, MM. KINGET François, LEOSZEWSKI Patrick, Mme DOLIGNON Valérie, M. JIMENEZ Franck ; M. SCHMITT François ; M. GUNS Gontran, Conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. MAGDELAINE Emmanuel, Adjoint au Maire [pouvoir à Mme DEWAS Sabine] ;  
Mme NISOLLE Christine, Conseillère municipale déléguée [pouvoir à M. LEKIEFFRE Guillaume] ;  
M. BOISSE Julien, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. SCHMITT François].

**ÉTAIT ABSENT ET EXCUSÉ** :

M. MOUKRIM Yassir, Conseiller municipal délégué.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. VASSEUR Quentin.

---

**O B J E T**

**N°5**

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS**

**FIXATION DU NOMBRE DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)  
ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE  
CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT)**

.../...

## RAPPORT DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 251-5 à L. 251-10, L. 252-8 à L. 252-10, R. 211-1 à R. 211-5, R. 252-30 à R. 252-40, R. 252-41 à R. 252-51 ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique au 10 décembre 2026 ;

Considérant la délibération n° 20260409-12 du Conseil municipal du 9 avril 2026 actant le maintien des instances communes, Comité Social Territorial (CST) et Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT), pour les agents de la Ville et du CCAS et procédant à la désignation des membres du Conseil municipal ;

Considérant la nécessité de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants du personnel titulaires et suppléants égal au nombre de représentants titulaires et suppléants du Conseil municipal ;

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue lors du Comité Social Territorial du 13 mai 2026.

**Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :**


- de créer des instances communes pour les agents de la Ville et du CCAS ;
- de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 4 et en nombre égal le nombre de représentants du personnel suppléants au sein du CST. Par conséquent, conformément à la réglementation, le nombre de représentants du personnel de la FSSSCT sera de 4 titulaires et 4 suppléants ;
- de recueillir dans le cadre du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée du Comité, l'avis des représentants de la collectivité.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Transmis en Préfecture le **30 JUIN 2026**


Affiché le **30 JUIN 2026**



  
Nicolas BOUCHE  
Maire  
Conseiller Métropolitain



Pour extrait conforme,

  
Quentin VASSEUR  
Secrétaire de Séance

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM20260624_05
Objet :	Fixation du nombre de représentants du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	059-215903287-20260624-DM20260624_05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20260624-DM20260624_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	999 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 20260624.05 CST.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20260624-DM20260624_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	349.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2026 à 16h45min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2026 à 16h56min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2026 à 16h56min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2026 à 16h56min51s	Reçu par le MI le 2026-06-30